



<http://journallepont.ca>

journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix
Vol.12, No 10 - Mars 2023



Tania Rancourt, de Ste-Germaine-Boulé et Jean-François Aubin, de Rouyn-Noranda

Ils ont traversé le lac Abitibi en ski en moins de 48 heures



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7



Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	10 à 13
Opinions	2
Vie communautaire	9

Chroniques	
Guy Fortin et André Chrétien	4-5-6
*J.-Pierre Robichaud	2 - 3
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
 Vice-présidente : Christiane Plante
 Infographiste
 Secrétaire : Clarisse Vachon
 Trésorière : Denise Mercier
 Administrateur : Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité

dans **LE PONT**

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
 A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



En collaboration avec Le Citoyen à Palmarolle

Maison des Aînés

Selon un document obtenu du CISSS-AT, le dossier continue de cheminer.

Les soumissions ayant été jugées trop élevées l'automne dernier, on parle maintenant de délais additionnels d'un an pour obtenir les nouveaux appels d'offres.

Palmarolle a la particularité d'avoir 24 places, et des établissements de 24 places au Québec, il y en aura très peu. C'est d'ailleurs le premier projet de ce genre déposé au Québec.

Donc, la conception d'une Maison des Aînés de 24 places, c'est quoi ? C'est ce qui est en train

d'être redéfini avec le projet de Palmarolle. La révision du programme est en cours pour être capable de réaliser la construction dans les meilleurs délais.

Toutefois le fait de revoir ce programme « a ajouté une échéance d'environ un an » pour le début des travaux, a reconnu Caroline Roy, directrice générale du CISSS-AT. Selon le nouvel échéancier, la livraison est prévue pour juin 2025.

Rappelons que la Maison des Aînés de Palmarolle doit remplacer le CHSLD fermé depuis 2018 pour des raisons de sécurité.

à Palmarolle

Vol de catalyseurs



Jean-Pierre Robichaud

Fin janvier, un camion de la Municipalité a été amputé de ses deux catalyseurs. Le larcin s'est produit la nuit alors que le camion était stationné près de l'aréna Rogatien Vachon. La Municipalité évalue les dommages à quelque 1400 dollars.

Les pots catalytiques contiennent des métaux précieux, recherchés par les voleurs notamment platine, palladium ou encore rhodium.

Si votre voiture fait un bruit inhabituel au démarrage et en roulant, vous avez peut-être été victime d'un vol de catalyseur : en effet, cet élément situé

entre le moteur et le pot d'échappement est particulièrement prisé des voleurs. C'est une mauvaise surprise pour les victimes qui se voient souvent demander plusieurs milliers de dollars par leur garagiste pour remplacer la pièce disparue.

On pense souvent que ce type de vol se passe ailleurs mais voilà que cela arrive chez nous. À cet effet, la Municipalité demande aux citoyens de Palmarolle d'être vigilants et de toujours garer leurs véhicules dans des endroits sûrs et éclairés. Une caméra a en outre un effet dissuasif supplémentaire.

Froid

Jean-Pierre Robichaud

Les 2 et 3 février derniers, il s'est produit un événement météorologique « inhabituel » : il a fait frette, paraît-il... Comme si c'était anormal en hiver au Québec.

Quelques jours avant, les météorologues, notamment Colette et Waldir, faisaient pleuvoir sur les ondes des prévisions catastrophiques : -30 à -40 degrés, -45 à -55 avec le facteur éolien. Ils nous mettaient en garde, nous les pauvres Québécois nordiques « peu habitués » à ces températures extrêmes, contre le fameux facteur éolien qui pourrait nous transformer en glaçon en quelques minutes. C'était à décourager toutes les futures Caroline Côté de s'aventurer à l'extérieur. Je rappellerai à ces prophètes que s'ils se donnent la peine de consulter la météo des cinquante dernières années, ils constateraient qu'à presque chaque hiver on a connu de tels coups de froid.

En conséquence de tout cela, l'ouverture du Carnaval de Québec, renommé mondialement pour être la fête du froid, a été retardée pour cause de...froid. Et bien sûr, pour protéger nos petits lapins (dixit Martineau), le transport scolaire a été reporté ou annulé. Ne sortez que si c'est nécessaire, nous répétaient les prophètes de la météo. Et comme dirait l'autre, restez couchés et faites l'amour, ça réchauffe et ça aide Hydro-Québec...

Lors d'un vox pop météo ce 3 février, la journaliste dont seul le visage était à peine visible demande à une dame, découverte de la tête au cou, ce qu'elle pense de la vague de froid : « Ben moi je pars pour l'Abitibi, alors je m'en fous un peu », répondit-elle candidement.

J'en suis, en Abitibi, à mon 76^e hiver et à ce que je sache, il a toujours fait froid en hiver. Les -30 à -40 degrés sont la norme en janvier et février. J'ai déjà été moi-même un petit lapin (ou peut-être un lièvre). Or dans mon temps on ne manquait pas une journée d'école pour un -40 degrés. Ni pour une tempête. Ça prenait une avalanche pour nous garder à la maison... Il n'y avait pas de transport scolaire et un mille à pied ne nous faisait pas peur. Habillés chaudement, le capuchon rabattu sur la tête, on prenait la route, coupant même parfois à travers champs. Le facteur éolien? On connaissait pas. Personne n'en est mort, personne n'a rencontré un virus.


Au début des années '60, quand la testostérone commença à réchauffer mon sang, je parcourais deux milles à -30 degrés, en souliers et chaloupes, un léger manteau par-dessus mon habit de ville, pour aller rencontrer des filles au resto du village. Au grand dam de mon père qui aurait voulu que je porte l'étoffe des chantiers.



Et plus tard, j'ai encore affronté le froid, dormant sous la tente à plus d'une centaine d'occasions sur le lac Abitibi, bravant -35 degrés la nuit et le vent ou la tempête le lendemain. C'est ce que nos ancêtres ont fait pendant quelques centaines d'années.

Nous en sommes, au Québec, à notre 489^e hiver depuis que Jacques Cartier a abordé nos côtes. Pourquoi en sommes-nous arrivés à craindre qu'il y fasse froid? Pourquoi sommes-nous devenus si moumounes? Serait-ce la météo spectacle qui dramatise dès que le mercure descend à -15, faisant en sorte que les gens ne sortent plus? Le confort nous a-t-il lentement amenés à haïr l'hiver?

Le froid s'appriivoise, savez-vous? Il suffit de sortir, de le respirer pour vivifier ses poumons et de le laisser un peu caresser nos joues. Parlez-en à Caroline Côté qui revient d'une randonnée de 35 jours au Pôle Sud en Antarctique.




Bureau Amos

259, 1^{re} avenue Ouest, Amos,
(QC), J9T 1V1
819 444-5007

Bureau La Sarre

29, 8^e avenue Est, La Sarre,
(QC), J9Z 1N5
819 339-7707



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

3



MAUDITE BOISSON

André Chrétien

Février c'est le mois où on nous incite, ou on nous invite, à l'abstinence. Pourquoi pas 28 jours sans alcool? Certains courageux relèvent le défi. Santé Canada vient tout juste, en janvier dernier, nous rappeler que l'alcool, peu importe la quantité consommée, est toujours néfaste pour la santé.

C'est en abordant ce sujet avec un vieux copain, Marcel, qu'il m'a raconté une triste histoire de son enfance. Il venait d'avoir dix ans et, à Palmarolle, plusieurs de ses amis : les frères Nicol, les Fortier, les Vachon (Rogatien, etc.) jouaient quotidiennement au hockey sur la patinoire du village aménagée quelques années auparavant.

C'est avec grande tristesse qu'il les regardait évoluer sur cette belle glace, décorée de lignes et de cercles rouges ou bleus. Il était penaud, car sa mère, veuve, même si elle s'était remariée n'avait pas l'argent nécessaire pour lui acheter ces patins si chèrement désirés. Ce nouveau mari, Gérard, en plus d'être violent et ivrogne n'apportait aucune contribution financière à la maisonnée.

Les seuls revenus de la mère venaient de la petite ferme qu'elle exploitait avec l'aide de ses enfants, trois filles en bas âge et deux garçons dont Marcel était l'ainé. Malgré tout, il ne cessait de chercher un moyen de gagner assez de sous pour se les payer lui-même les beaux patins Bauer qu'il avait « spottés » dans le catalogue Eaton : la bottine noire avec des bandes de cuir rouges, une languette qui protégeait le talon d'Achille et des belles lames chromées.

Un jour, il était venu avec sa maman, au magasin général de Madame Fortin, pour acheter de la moulée pour les poules. Dans ce hangard à grain, il vit dans un coin un amoncellement de petites bêtes raides et congelées. Il demanda au commis ce que c'était ces bébêtes mortes. Ce dernier lui répondit que c'était des lièvres que des « tits gars » comme lui « pognaient » avec des collets, puis venaient les vendre au magasin et recevaient 25 cents l'unité. En jetant un nouveau regard sur ce tas de petits cadavres raides morts, il vit des beaux patins comme sur la photo dans le catalogue. Euréka! « Voilà comment je vais me payer mes patins » se dit-il tout heureux de cet éclair surgi de son cerveau.

Trois jours plus tard, avec un rouleau de fil de laiton, il prenait la direction de la forêt à l'extrémité de la terre. Il apprit de ses amis l'art de tendre un collet pour attraper des lièvres. Au début, la récolte était pauvre : un lièvre, parfois deux, dans la première semaine. Marcel était brillant, en peu de temps il perfectionna ses techniques, il agrandit son territoire jusqu'aux lots des voisins de qui il avait obtenu la permission. Tous les matins, à la barre du jour, il était debout, pour aller faire ses travaux à l'étable, puis décamper en raquettes « côté bois » pour vérifier ses collets, les replacer minutieusement et ramasser ses prises. Beau temps, mauvais temps, il s'imposa cette discipline, soir et matin c'était une sortie dans le froid, dans la neige, en raquettes ou en skis, selon l'épaisseur des flocons tombés la veille.

Après trois semaines de courageux allers-retours, il avait réussi à empiler, dans la shed à bois derrière la maison, plus de trente spécimens. À vingt-cinq cents l'unité, il devait en récolter plus de cinquante pour s'offrir les patins au prix marqué de \$ 12.50 chez Eaton... et, il fallait ajouter la taxe de vente qui, en 1955, était de deux pour cent, ce qui exigeait donc un « sauteux supplémentaire ».



N.B. – Les noms des personnages de cette récit sont fictifs, mais cette histoire est vraie



(parole de journaliste à la retraite).

Son beau-père ne cessait de rire de lui, en lui disant qu'il n'y arriverait jamais. Ce beau-père, il ne le portait pas dans son cœur, car il se permettait de lever la main sur les enfants et même sur sa mère. Si Marcel avait eu la force physique nécessaire, il l'aurait « settlé » le bonhomme comme il le disait dans la narration de cette histoire. Malgré les souffrances, malgré le froid, malgré les longues journées entre le lever et le coucher, le « tit gars » s'entêtait à arriver à la réalisation de son rêve. Deux semaines encore d'efforts soutenus, d'installation de collets supplémentaires et d'amélioration de ses méthodes; un soir il revint de sa pénible randonnée quotidienne avec huit bêtes reliées comme des chapelets accrochées à son cou. Avec un tel poids à porter, les raquettes enfonçaient dans la neige, ses jambes, douloureusement, peinaient à le tenir à la verticale, mais il oubliait le mal tellement il était euphorique d'avoir atteint son quota, d'être arrivé au nombre exact de captures qui lui donneraient le pactole suffisant à la commande de ses précieux patins.

Tout ce butin si chèrement gagné, il fallait le vendre et, pour le vendre, il fallait le transporter et, pour le transporter, il fallait un véhicule... Demander à son beau-père, cela ne lui plaisait guère... mais, oh! surprise, ce dernier habituellement si mesquin offrit de le faire « généreusement » avec son vieux pick-up dégingué et corrodé par la rouille. Il se chargerait de les vendre le vendredi au marché de fruits et légumes Filiatreault de La Sarre, avant d'aller prendre son quart de jour au Plywood Normick.

Et ce vendredi après la classe, Marcel, n'ayant pas à aller au bois pour ramasser ses captures, s'installa au salon devant la télévision pour regarder l'émission dont il s'était privé pendant sept semaines : Les aventures de Davy Crockett, ce trappeur dont il admirait le courage et la force en attendant le retour du beau-père, Gérard, avec l'argent de la vente de ses lièvres.

Puis Gérard n'arrivait pas... il s'approcha de la table déçu du retard pour voir la couleur de l'argent si bien mérité par ses courageux efforts. Puis le souper terminé, l'attente recommença, la pendule égrenait son tic-tac sonore insupportable.

Et, à vingt-et-une heures, on entendit des bruits de pas espacés sur le perron, la porte s'ouvrit avec hésitation; le visage bouffi du bonhomme apparut dans l'encadrement comme un zombi chancelant,

Gérard, fit son apparition. D'un bond Marcel courut vers cette loque de beau-père et lui demanda en criant « Mon argent, donne-le moi ». Ce dernier lui répondit en marmonnant « quel argent? ». Voilà, pas besoin de plus d'explications : les lièvres, il les avait bus. Une profonde lamentation sortit de la gorge de Marcel, il s'effondra de douleur et de rage. Une haine et une colère s'agrippèrent longtemps à son cœur et à son esprit. Il se jura de les garder vivantes pour longtemps.

À 14 ans, il prenait le chemin des chantiers forestiers; son oncle, après avoir menti sur son âge, lui trouva un emploi comme charretier pour « skidder » du bois. Bien sûr l'école fut finie pour Marcel, comme sa « carrière » de joueur de hockey. Son oncle auquel il s'était attaché fut bon et généreux pour lui, il l'initia lentement aux travaux forestiers. Après deux ans, il était devenu travailleur indépendant et habile bûcheron. Ses biceps de même que son torse prirent du volume. Manipuler des billots, les empiler, cela était devenu facile pour lui. Physiquement, il avait atteint la stature d'homme, il pouvait facilement se mesurer à ses collègues de travail. Il ne négligea pas sa mère, régulièrement, il lui remettait une part de ses gages.

À Noël 1959, il était de retour dans sa famille malgré le ressentiment qu'il gardait envers ce beau-père si mesquin et violent. Le réveillon, après la messe de Minuit, était tout juste entamé que le beau-père, en état d'ébriété avancé, se mit à faire des siennes en admonestant ses belles-filles, sa femme, sans négliger Marcel évidemment et son jeune frère. Un moment donné, le monstre se leva et se mit en train de bousculer sa femme.

L'occasion tombait à point. Une image ressurgit sur l'écran cérébral de Marcel : des PATINS. Il bondit sur ses jambes, agrafa le scélérat par le collet, lui mit la main droite au fond de culotte et commanda à sa grande sœur d'ouvrir la porte extérieure. D'un seul élan, il balança le fielleux bonhomme dehors comme un chat qui a fait un dégât sur le plancher.

Quelques instants plus tard, on entendit gronder le vieux pick-up pour la dernière fois. Le conducteur, probablement inattentif avait « pris le clos »; la police l'avait amené finir sa nuit de Noël, gratuitement dans une « chambre à barreaux ». Au grand soulagement des trois filles, des garçons et de leur mère; on ne l'a jamais revu.

LES « TECHNIQUES » DE PÊCHE À L'ANCIENNE



Guy Fortin

Antoine Fortin (alias Ti-Toine) vivait à Palmarolle. Il aimait beaucoup la pêche et la pratiquait très souvent. Il allait pêcher sur les bords de la rivière Dagenais. À l'occasion, il se rendait sur le lac Abitibi d'où il revenait souvent avec des résultats plus que satisfaisants.

En fait, lors de ces voyages de pêche au lac Abitibi, il revenait rarement bredouille. Plusieurs de ses concitoyens notamment Léo Marcil, Georges Aubin, et le jeune Jeannot Goulet venaient lui demander conseil sur ses techniques de pêche à la ligne, croyaient-ils, qui donnaient de si bons résultats. À l'occasion, cela tenait presque du miracle.

Mon père me répétait continuellement qu'il était impérieux d'utiliser de bonnes « techniques » pour la pêche. Il n'hésitait jamais à prodiguer de bons conseils à toute personne qui le lui demandait.

En 1950, le 18 mai pour être plus précis, il décida d'aller taquiner le poisson sur le lac Abitibi en compagnie d'un de ses meilleurs amis, Wilfrid Bégin. Comme il n'était pas homme à faire les choses à moitié, il avait consulté son calendrier des pêcheurs, basé sur la Lune. Il me disait constamment que la Lune exerçait une réelle influence sur l'appétit des poissons.

À ce propos, il avait établi le calendrier suivant : vu que c'était le début d'une nouvelle Lune, son calendrier du pêcheur lui donnait les informations suivantes :

- 1^{er} jour : Très bon depuis l'heure d'ouverture légale jusqu'à 8 h.
- 2^e jour : Très bon jusqu'à 9 h.
- 3^e jour : Très bon jusqu'à 14 h.
- 4^e et 5^e jour : Très bon jusqu'à 15 h.
- 6^e jour : Détestable!

Il décida donc que lui et Wilfrid reviendraient donc le 20 mai, soit le dimanche suivant et donc le 3^e jour de la nouvelle Lune.

Je me souviendrai toujours de leur visage triomphant à leur retour en gros canot, propulsé par un moteur 7.5 forces, sur la rivière Dagenais.

Mais tiens, je vais le laisser vous le conter lui-même, en citant de son « petit livre noir ¹ », cette pêche miraculeuse : « Voyage de pêche au lac Abitibi en 1950 : Partis le vendredi 18 mai pour l'Ascension. Revenus le dimanche 21 mai. Avons pris beaucoup de dorés, de brochets et quelques carpes. Pris environ 700 livres de poisson. Avons étendus nos « nettes » à l'île du Pollock. Avons tué à la .22 une vingtaine de gros brochets avec mon ami Wilfrid et son garçon. »

À noter que tous ces poissons ont été dégustés et qu'il n'y eut aucun gaspillage. En effet, j'ai le souvenir de la visite de mes oncles qui repartaient souriants avec un sac de 100 livres de poissons. Entre autres, mon oncle Wellie, père de 18 enfants, était très heureux de repartir avec tous ces bons poissons.

¹ Ce petit livre noir de mon père Antoine Fortin contient d'autres secrets avoués, incluant des noms que vous connaissez.

À suivre.

Avis de décès

Est décédé à son domicile près du poêle à bois, le 5 février 2023 à 3:00 pm, à l'âge de 14 ans, « Chien Cochon » Labonté.



Il laisse dans le deuil son maître Jean-Louis, sa compagne de marche Jeannine ainsi que toute la famille Labonté et de nombreux(ses) amis(es). « Chien Cochon » fut un fidèle compagnon tout au long de sa vie sur terre. Repose-toi bien « Chien Chien » ; tu as fait du beau travail!

Ce petit texte de Jeannine Roy, quoiqu'il puisse sembler un brin humoristique, n'en est pas moins très touchant et transpire la peine et la tristesse des deux maîtres qui vivent le deuil de leur chien.

NDLR : Et nous nous permettons d'ajouter ceci : obéissant, il n'a jamais traversé la route, s'assoiant au bord et attendant que son maître revienne. Protecteur, il lançait un aboiement étouffé dès qu'il apercevait un animal intrus sur son territoire, un loup, un renard, une marmotte ou un écureuil et partait à sa poursuite.

Il était d'une fidélité et d'une reconnaissance sans borne à qui lui offrait une bouchée. Et là, il s'assoiant devant toi et ses grands yeux bruns lançaient de grands mercis. RIP Chien Cochon!

La standardisation des rôles



Francine Gauthier

J'étais l'autre jour à errer dans les rayons du magasin le plus fréquenté par les gars – je sais que vous devinez lequel. Je cherchais donc une prise et une fiche, exemples parfaits de la standardisation des rôles. J'avais malencontreusement coupé au chasse-neige la belle extension qui relie mon auto à l'électricité de la maison, même après m'être juré que je serais toujours attentive tout l'hiver et que je n'oublierais pas de la déconnecter et de bien l'enrouler avant de passer le chasse-neige. Il a suffi que tombe la bordée de neige de début février pour que ma bonne résolution tombe elle aussi. On m'a alors recommandé de choisir de la qualité, compte tenu du fait qu'on allait devoir équiper une deuxième extension, résultat de l'incident, d'appendices permettant de tirer partie de la gaffe...

Je ne vais pas souvent dans ce magasin et j'ai souvent besoin de demander l'aide d'un(e) préposé(e) pour trouver ce que je cherche. Alors me voici cherchant les objets en question mais en vain! Sauf exception, il n'y a pas âme qui vive dans le magasin désert. À quarante pas, je vois un homme à qui je demande : « Où sont-ils tous? » Et lui de me répondre : « Que cherchez-vous? » « Prise et fiche », lui dis-je... « Suivez-moi, commence-t-il. Je connais ce magasin comme le fond de ma main et vous n'êtes pas du tout dans le bon secteur. » Je rétorque : « Normal que vous vous y entendiez mieux que moi pour vous débrouiller ici, puisque c'est un magasin de gars! » « Non, non, dit-il, regardez à votre droite les commodités pour la cuisine, ici, les détergents, là, les accessoires, batteries de cuisine, brosses à récurer, ustensiles, linges à vaisselle, cafetières et tout ce dont vous avez besoin. »

Je ne peux m'empêcher de sourire... Il vient de renverser mon préjugé avec un argument de taille, un autre préjugé tenace qui se traduit par... chacun son domaine! Après tout, pourquoi ne pas admettre et reconnaître même, que la norme penche pour une standardisa-

tion des rôles pour plus d'efficacité? À deux, nous formons équipe et les tâches que je maîtrise bien assurent pour des aspects particuliers un meilleur roulement du quotidien de la même manière que les tâches que l'autre maîtrise bien assurent elles aussi un meilleur roulement du quotidien pour d'autres aspects particuliers et voilà : tout fonctionne rondement. D'un commun accord, chacun assume sa part des travaux requis pour faciliter la vie de tout l'entourage, sans contrainte. Et, lorsque cette entente prend fin pour une

raison ou pour une autre, le départ de l'un(e), le décès de l'autre, si nous n'avons jamais eu le souci de partager nos connaissances ou de travailler ensemble sur une même tâche, on est tenu de développer les compétences qu'on n'a jamais eues pour souhaiter garder une qualité de vie à la hauteur de ses attentes... Quand on comprend ce qui doit être fait, on s'attelle à la tâche et on apprend en travaillant.

Quelque soit le domaine de travail, tous devraient pouvoir accéder à la connaissance nécessaire à sa maîtrise, de telle sorte que chacun se sente libre de choisir un métier non traditionnel, par exemple. Mais on ne peut pas ne pas comprendre que la standardisation des rôles s'installe tout naturellement dans une équipe. Depuis les temps immémoriaux, la nature humaine a fait en sorte de partager entre les différents individus les tâches relatives au maintien et à l'amélioration des conditions de vie d'après leur savoir-faire spécialisé. Ainsi, les hommes étaient à la chasse ou à la pêche. Ils avaient le souci de garder les yeux sur l'horizon pour voir éventuellement venir le danger et le confronter au besoin. Les femmes étaient à la cueillette ou au fourneau. Elles avaient le souci de veiller au bien-être de leur progéniture. Aujourd'hui, rien n'empêche pour autant les uns comme les autres de changer de rôle, dans la mesure où les risques sont assumés. Il peut arriver que la vie ne nous présente d'autres choix que de prendre la relève et ce sera une chance si nous avons pu acquérir quelques notions auprès de nos pairs. Avec ouverture, il sera d'autant plus simple et facile de trouver notre vraie place et de nous épanouir.

Lise Bouillon

La reprise du logement

La reprise est une exception au droit du locataire de conserver son logement. La reprise du logement d'un locataire est possible pour un propriétaire qui souhaite y habiter ou y loger un proche. Toutefois, il doit respecter certaines règles et le locataire conserve des droits.

Qu'est-ce la reprise du logement?

Normalement, le locataire a le droit de demeurer dans son logement aussi longtemps qu'il le souhaite : c'est ce que l'on appelle le droit au maintien dans les lieux. La reprise du logement est l'une des exceptions à ce droit.

De façon générale, la reprise du logement donne le droit au propriétaire de reprendre un logement s'il veut :

- l'habiter lui-même;
- loger ses enfants ou ses parents;
- loger tout autre parent ou des membres de sa famille par alliance dont il est le principal soutien, par exemple sa belle-mère ou son gendre;
- loger son conjoint dont il est séparé ou divorcé, mais pour lequel il demeure le principal soutien.

Le propriétaire ne peut pas reprendre le logement pour d'autres raisons, sauf s'il s'entend avec le locataire pour mettre fin à son bail.

Attention!

Sur le plan juridique, la reprise de logement est différente de l'éviction. L'éviction peut être possible lorsque le propriétaire veut réaliser un projet d'envergure, mais à certaines conditions précises. Pour en savoir plus, consultez notre article L'éviction du logement.

Quand la reprise du logement n'est pas permise

Le propriétaire ne peut pas reprendre le logement dans certains cas, même s'il a une raison permise dans la loi.

Si le propriétaire est une compagnie

Seule une personne peut reprendre un logement. Si une compagnie est propriétaire de l'immeuble, le propriétaire de la compagnie ne peut pas reprendre le logement.

S'il y a plus d'un propriétaire

Les copropriétaires d'un immeuble locatif ne peuvent pas reprendre le logement, sauf s'ils sont conjoints. Par exemple, si deux amis achètent ensemble un immeuble, l'un d'eux ne peut pas reprendre un des logements.



Si un logement semblable est disponible

Le propriétaire ne peut pas reprendre le logement s'il possède un autre logement semblable et disponible à la date de la reprise. Des logements sont semblables lorsqu'ils :

- ont un loyer équivalent,
- sont de dimension similaire (la taille et le nombre de pièces),
- sont situés à proximité l'un de l'autre.

Par exemple, le propriétaire ne pourra pas reprendre un logement de 4 pièces 1/2 s'il y en a un autre disponible au même étage dans l'immeuble. Si les logements sont semblables, le propriétaire devra emménager dans le logement disponible.

Cependant, s'il s'entend avec le locataire du logement qu'il désire reprendre, le propriétaire pourrait reprendre le logement déjà occupé, même si un logement semblable est disponible.

Si le logement est occupé par un aîné qui a de faibles revenus

Un propriétaire ne peut pas reprendre le logement d'un locataire si celui-ci ou son conjoint est une personne qui possède ces trois caractéristiques :

- est âgée de 70 ans ou plus,
- habite le logement depuis 10 ans ou plus,
- et gagne un revenu annuel qui le rend admissible à un logement à loyer modique (LLM), parfois appelé habitation à loyer modique (HLM).

Toutefois, le propriétaire peut reprendre le logement d'une personne aînée dans certains cas précis. Par exemple, un propriétaire lui-même âgé de 70 ans ou plus peut reprendre le logement pour l'habiter, même si les conditions ci-dessus mentionnées sont réunies.

L'avis de reprise de logement

Le propriétaire doit envoyer un avis écrit au locataire pour reprendre le logement. L'avis de reprise de logement doit obligatoirement contenir :

- La date prévue pour la reprise.
- Le nom de la personne pour qui le propriétaire veut reprendre le logement et son lien avec le propriétaire, s'il y a lieu.
- Le passage du Code civil qui concerne les règles sur l'éviction d'une personne aînée.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter : www.educaloi.qc.ca/capsules/la-reprise-du-logement

P.S. La suite de cet article paraîtra dans le journal du mois d'avril prochain.

Doit-on fermer notre église?

Travaillons ensemble et unissons-nous pour sauver notre église



Martine Lapointe, marguillière

Bonjour à vous tous, eh oui, je prends un moment de votre temps précieux pour vous sensibiliser à l'avenir de notre fabrique. Comme tout le monde le sait, nous sommes dans un monde de consommation et de changements technologiques, mais nécessaires à notre développement. Malgré tout cela, tout coûte plus cher et la hausse lente des salaires pour certains d'entre nous ne correspond pas toujours à notre rythme de vie. On vit parfois sur nos réserves pour rendre notre bien-être acceptable. Votre fabrique n'y échappe pas. Aujourd'hui, je tiens à vous faire part de notre inquiétude face à l'avenir de notre église. Le salaire pour le fonctionnement et l'entretien de cette bâtisse dépendent principalement des quêtes du dimanche (d'où la présence se résume en moyenne à 30 personnes) et de la capitation (la dîme) une fois par année. Pour ces deux moyens de rémunération restreints et, disons-le, peu efficaces, il faut se poser des questions.... **ou la question : doit-on fermer notre église?**

Je vous entends me répondre : « Fermons-la » « On n'en a pas besoin » À quoi ça sert? On ira ailleurs » « Je n'ai pas d'argent à investir pour ça » puis, pour toutes vos réponses, c'est bien correct. Mais pour d'autres, cet établissement représente le cœur du village, une pharmacie naturelle de la spiritualité nécessaire à la santé du corps et de l'esprit; puis c'est correct ça aussi. Depuis plusieurs mois, de façon régulière, l'avenir de notre église fait partie des réunions de la fabrique. Nous avons sorti quelques idées et cherchons d'autres solutions pour éviter cette fermeture.

C'est pourquoi vous serez invités, organismes et paroissiens, à vous joindre à nous afin de réunir des idées pour trouver des solutions efficaces et réalistes dans le but de poursuivre notre mission.

Fabrique de Palmarolle

GRENIER AUX SOUVENIRS *Gilles Fortier*

Crucifix viatique

À une certaine époque que l'on peut situer entre 1920 et 1960, la religion menait le Québec, d'où le grand respect des sacrements et parmi ceux-ci, le dernier, l'extrême-onction. Aujourd'hui on le nomme, l'onction des malades.

Avant l'arrivée des hôpitaux, les gens mouraient dans leur demeure. Donc si le malheur frappait à votre porte, fallait atteler le cheval pour aller chercher le curé rapidement avant que le malade ne décède. Aujourd'hui avec les hôpitaux, les décès à la maison se font plus rares.

Toutes les familles ne possédaient pas le crucifix viatique, car le curé avait à sa disposition tout ce dont il avait besoin. Ceux qui le détenaient pouvaient préparer à l'avance une petite table de cérémonie.

Encore de nos jours l'onction des malades est disponible et il n'est pas nécessaire d'être mourant. Si vous avez un sérieux problème de santé, il vous suffit de communiquer avec un prêtre.

Le crucifix viatique est comme un coffret. À l'intérieur, il y a deux petites chandelles appelées lumignons, une petite bouteille d'eau bénite et une feuille d'instructions. Je n'ai pas d'information sur l'âge de ce crucifix, mais la personne qui l'a reçu a eu la bonne idée d'écrire en arrière la date où elle en a pris possession. **** Cadeau de notre mariage 1954 ****





Prochaine séance du conseil 6 mars 2023

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Les séances ont lieu à 19 h au centre communautaire au 124, rue Principale, Palmarolle.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Heure d'ouverture du bureau municipal :
lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de
12 h 30 à 16 h.

Inspecteur municipal sur place chaque
lundi selon les heures d'ouverture du bu-
reau administratif.

Heure d'ouverture de l'aréna Rogatien-
Vachon selon la programmation des acti-
vités de glace.

Heure d'ouverture de la Bibliothèque de
Palmarolle, en période hivernale, chaque
mercredi, de 12 h à 20 h 30.



LICENCES D'ANIMAUX DOMESTIQUES Renouvellement 2023

Citoyen de Palmarolle, vous avez du 1^{er} au 31 mars 2023 pour vous procurer les licences de vos animaux domestiques. Notez qu'il y aura des frais de retard de 10\$ par animal qui s'appliqueront à partir du 1^{er} avril.

Voici comment faire :

- Paiement en ligne sur le site web **emili.net**
- Au centre municipal de Palmarolle où la SPCA Abitibi-Ouest sera présente le **jeudi 16 mars 2023, de 18h à 20h**
- Directement au bureau de la SPCA Abitibi-Ouest situé au **29, 9^e Avenue Ouest à La Sarre**

Prix des licences

CHIEN STÉRILISÉ	15\$
CHIEN NON STÉRILISÉ	30\$
CHAT STÉRILISÉ	10\$
CHAT NON STÉRILISÉ	30\$

Pour la première licence de votre animal, une preuve de stérilisation sera demandée.



29, 9^e avenue ouest La Sarre, 819-301-7555

Tous les profits des licences vont à la SPCA Abitibi-Ouest.

En cas de non-respect de ce règlement, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 50\$ à 250\$ par animal.



CHANGEMENT D'HEURE

N'oubliez pas d'ajuster vos horloges!

C'est dans la nuit de samedi à dimanche,
du 11 au 12 mars, que l'on doit avancer nos
horloges d'une heure.

C'est aussi le temps de changer les piles de
votre avertisseur de fumée!

Élections partielles

Conseiller au siège n° 3

Voici les dates importantes à retenir concernant l'élection partielle du 30 avril 2023 :

- 17 mars 2023 au 31 mars 2023 – Dépôt des candidatures. Notez que le 31 mars, le bureau municipal sera ouvert en continu afin de recevoir les candidatures.
- 31 mars 2023 – Proclamation de la personne candidate élue sans opposition.

Si nécessaire :

- 10 avril 2023 et 13 avril 2023 – Révision de la liste électorale au bureau municipal.
- 23 avril 2023 – Jour de vote par anticipation.
- 30 avril 2023 – Jour de vote, dépouillement des bulletins de vote.
- 5 mai 2023 – Proclamation de la personne élue.

En tout temps, si ce n'est pas déjà le cas, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale. Pour ce faire, veuillez communiquer avec la présidente d'élection, madame Isabelle Moisan, au bureau municipal situé au 499 route 393, à Palmarolle.

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES



Vous êtes un nouveau propriétaire à Palmarolle depuis peu? Vous n'avez pas encore reçu votre compte de taxes qui a été envoyé en février? Vous pouvez contacter la directrice générale adjointe, madame Kathleen Asselin, au 819 787-2303, poste 223.

Lorsque vous achetez une nouvelle propriété, il peut y avoir un délai de 3 à 4 mois après la signature du contrat chez le notaire avant que la Municipalité ne reçoive les nouvelles informations. Il est donc possible que le compte de taxes de votre propriété, que nous avons envoyé en février, ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, car les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. Il est de votre responsabilité de vous informer de l'état de vos taxes. Veuillez noter que la Municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes au courant de l'année, lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

Veuillez donc contacter la Municipalité si vous n'avez pas encore reçu votre compte de taxes 2023.

Restaurant Au Ptit Bonheur



(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Bordenave, Guy Bédanger

Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Avis public d'élection

Municipalité de Palmarolle - Date du scrutin 2023-04-30

Par cet avis public, Isabelle Moisan, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Poste de conseillère ou conseiller 3
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :
Du 17 mars au 31 mars 2023

Horaire : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

De 9 h à 12 h, de 13 h à 16 h,

Attention : le vendredi 31 mars 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :
Jour du scrutin : dimanche 30 avril 2023
Jour de vote par anticipation : dimanche 23 avril 2023
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Kathleen Asselin
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection Isabelle Moisan
499, route 393, Palmarolle, Québec, JOZ 3C0 819 787-2303, poste 222

Secrétaire d'élection Kathleen Asselin
499, route 393, Palmarolle, Québec, JOZ 3C0 819 787-2303, poste 223

Signature
Donné à Palmarolle le 24 février 2023

SM-1 (21-04)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99



MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

POSTE D'ANIMATEUR-COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE, TEMPS PLEIN

La Municipalité de Palmarolle est à la recherche d'une personne passionnée et dévouée pour occuper le poste d'animateur-coordonnateur de camp de jour.

FONCTION

Sous l'autorité du responsable municipal désigné, le titulaire du poste assure l'organisation et la coordination des activités du camp de jour. De plus, il aura la responsabilité d'animer et d'assurer la surveillance d'enfants de 4 à 11 ans lors des activités du camp de jour selon l'horaire établi du lundi au vendredi inclusivement.

EXIGENCES

- Être âgé de 18 à 30 ans ;
- Expérience auprès des jeunes de 4 à 11 ans;
- Démontrer de l'initiative, de l'autonomie et un bon esprit d'équipe;
- Certification en premier soins constitue un atout;
- Formation de gardien averti constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi;
- Salaire de 21.00 \$ l'heure;
- **Entrée en fonction prévue : le 19 juin 2023 et jusqu'au 19 août 2023. Des rencontres d'équipe pour la formation et la préparation sont à prévoir fin mai et en juin 2023.**

POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le vendredi 24 mai 2023 à 12h** à :

Isabelle Moisan, directrice générale, greffière-trésorière

Concours : Animateur-coordonnateur de camp de jour

499, Route 393 Palmarolle (Québec) J0Z 3C0

reception@palmarolle.ao.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Municipalité de Palmarolle respecte le principe d'équité en matière d'emploi, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Le poste est ouvert aux jeunes en situation de handicap, aux communautés visibles et aux communautés autochtones.

SOUFFRIR

LÂCHER PRISE



Dolores Guertin-Audet

La souffrance est au fondement de la vie...

Souffrir qui se définit par éprouver des difficultés, de la tristesse voire de la douleur physique ou morale, n'est pas particulièrement recherchée comme expérience, mais personne n'y échappe; ça fait partie de notre vie d'être humain, et si on pense qu'il n'y a que nous qui en sommes victimes, nous enlève tout pouvoir de s'en sortir.

Il faut réaliser que c'est quand on gère et guérit une situation souffrante qu'on s'éveille au plein potentiel de notre vie. C'est là qu'entre en ligne de compte le **LÂCHER PRISE**.

Le lâcher prise, ce n'est pas rien faire, au contraire c'est une action volontaire et dynamique. C'est continuer à agir sans s'inquiéter du résultat, s'occuper de l'avenir sans s'en préoccuper... **LÂCHER PRISE**, c'est renoncer à tout contrôler, c'est renoncer à prouver quoi que se soit, c'est accepter que l'autre est l'autre et que moi-même... Je suis qui je suis et non pas qui j'avais rêvé d'être, **LÂCHER PRISE**, c'est cesser de faire le procès de la vie qui ne nous donne pas ce que nous en attendions. À partir du moment où l'on peut lâcher prise, c'est quand on ne désire plus être heureux à tout prix. On découvre

que le bonheur, c'est cette capacité de garder les mains ouvertes plutôt que de les laisser agrippées sur ce que nous croyons nous être indispensable

Nous devons accepter nos limites; lâcher prise sur une rancœur, une peur, une émotion négative revient souvent à détourner notre regard de la difficulté sans pour autant la fuir.. Le lâcher-prise doit s'exercer sur ce qu'on ne contrôle pas et qu'on s'entête à vouloir contrôler malgré tout...

Exemple : nous les parents combien de fois on s'en fait quand nos enfants sont sur la route ou qu'ils sont allés à un party et surtout s'ils arrivent plus tard que prévu; que se passe-t-il dans notre tête, combien d'idées nous passent par la tête de ce que le pire pourrait arriver, on ne dort pas, on se fait des scénarios, c'est plus fort que nous; pourquoi? Et on réalise que rien n'est arrivé; pour cela nous devons lâcher prise, respirer, faire une prière d'abandon à la Providence et faire confiance.

Pourquoi lâcher prise sinon pour se soulager d'une grande souffrance?

Suite le mois prochain



Merci pour votre confiance!

C'est avec beaucoup de plaisir que le travail continue.

Gardons contact!

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733
33-A, rue Gamble Ouest, RC 15
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3





Cercle de fermières Palmarolle n° 31



N'oubliez pas notre rendez-vous...

8 mars : Mois de la nutrition

2^e atelier : **Rencontre avec la nutritionniste Ariel Comtois**, 19 h, à la salle municipale (en bas).

Suivra la présentation d'un **Atelier sur les points de base de la broderie.**

Apportez : votre cerceau, vos aiguilles à broder, votre fil à broder et un tissu en coton blanc.



Atelier spécial le lundi 27 février 2023 pour les jeunes (pendant la semaine de relâche), de 13 h 30 à 16 h.

Viens confectionner une bombe de bain et une petite boîte pour l'offrir.

Inscription obligatoire auprès de **Mélanie Hamelin 819 339-8148.**

10 \$ par jeune.

Possibilité maximale de 10 jeunes.

A venir aussi... la **Journée de printemps** à Colombourg le 17 mars (détails à venir)

Mélanie Hamelin, responsable des communications

HOMMAGE À JEAN-PAUL RIOPELLE

Louisa Nicol

En écoutant du Richard Desjardins à la radio, je me suis souvenue de l'amour que portait Jean-Paul Riopelle tout comme lui à la nature.

J'avais 3 ans quand il est parti pour la France dans la cale d'un paquebot, engagé comme palefrenier, pour la traversée de l'Atlantique. Vous savez combien j'aime les chevaux, ceux de Rosa Bonheur. Nous avions chacun notre Rosa, lui c'était Rosa Luxembourg.

En 1968, il accordait un entretien à Fernand Ségin au Sel de la semaine à Radio-Canada. J'ai pu constater l'importance de sa création artistique et l'étendue de sa renommée en toute connaissance. Il avait toujours poursuivi ces objectifs indépendants de toutes tendances et tous mouvements du moment.



Le tu ou le vous? D'emblée, c'était Jean-Paul

J'ai pu connaître Jean-Paul Riopelle grâce à sa compagne Huguette Vachon, née à Sainte-Gertrude-de-Manville, Abitibi. Huguette travaillait à la Galerie Convergence qui me représentait. Avec elle, j'y ai fait plusieurs expositions et des salons de galeries d'art.

Crédit photo: Galerie Sang Neuf-Art au salon des galeries d'art de Montréal, 1986.

De gauche à droite: Raymond-Marius Boucher, Huguette Vachon et Louisa Nicol, Crédit photo: Aube Bellefleur



C'est lors de l'un de ces salons qu'elle fit la connaissance de mon encadreur Yvon, qui l'engagea à son atelier. Coïncidence, il était aussi l'encadreur de Riopelle. Grâce à son amitié toujours présente, j'ai pu aller pique-niquer à Montmagny avec eux dans ma Citroën. Jean-Paul aimait les voitures. J'ai vécu des soirées et des nuits mémorables à l'Isle-aux-Grues. Nous avons cuisiné et dégusté ensemble des anguilles au vert, en étant accompagnés, depuis l'autre salle, d'une répétition au clavecin de Nicolas-Alexandre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.



En picnic près de Montmagny, Huguette Vachon et Jean-Paul Riopelle

Jean-Paul était un « vlimeux » couche-tard. Sans parler vraiment de peinture, car un menuisier ne parle pas de son marteau, nous avons échangé de tout et de rien, sur la vie et sur la nature. Il avait une expression pour décrire les efforts de la pratique artistique qu'il qualifiait rieur de « l'énergie du désespoir ».

Montréal était grise entre 2 saisons.

Ce fut un choc pour nous tous, ses amis, ses galeristes et toutes la colonie artistique. À la sortie de l'église Immaculée-Conception le 18 mars, après la cérémonie religieuse, nous fûmes tous émerveillés, car la nature qu'il a tant aimée lui rendait hommage. La neige avait recouvert les branches de tous les arbres de la rue Papineau angle Rachel, y exécutant des tableaux vivants : « des Ficelles et des Icebergs », la nature créait des Riopelle.

La neige a neigé, la nature était poésie en mémoire de lui.

Ses yeux étaient remarquables.

Son rire rauque et ironique à la fois résonnait; c'était comme un recul critique intelligent via l'humour. Je pense parfois qu'il l'avait hérité de la fréquentation de ses amis à Paris, en particulier de Giacometti, l'homme qui marche.



Puis vient son départ le 12 mars 2002

Entretien avec Jean-Paul Riopelle par Gilbert Érouart, édition Libert

L'année 2023 marque le centenaire de la naissance de Jean-Paul Riopelle, le 7 octobre 1923, par des concerts et expositions.

Les Lapointe aux USA (suite)

par Jocelyne Lapointe-Bourgeois

Un mois plus tard, on déménageait dans l'immeuble à trois étages que mon oncle Arthur avait construit. Il nous louait l'appartement au premier plancher qui avait trois grandes chambres à coucher, deux salons ainsi qu'un portique vitré en avant. C'était parfait pour notre famille de huit.

Durant l'été, on allait au Moose Lake avec tante Germaine, mon oncle Wilfred et leurs enfants Jeannot, Linda et Josée. Souvent, en se rendant au lac, on arrêtait sur le bord du chemin pour acheter des épis de blé d'Inde frais. Maman et ma tante les faisaient cuire sur le poêle à gaz pendant qu'on se baignait. D'autres fois, c'était un GROS chaudron de Rice-A-Roni qui était très populaire aux États-Unis, mais qu'on ne connaissait pas au Canada. Que ce soient des hot-dogs, des hamburgers ou quoi que ce soit, c'était toujours bon!

C'est dans ce lac que ma cousine Linda m'a appris à nager. Une fois, on s'est rendu jusqu'au radeau qui était un peu plus loin. On était tous debout sur le radeau quand tout à coup un des côtés a levé dans les airs parce qu'on était trop de jeunes sur le même bord. Je suis tombée à l'eau et je me suis retrouvée sous le radeau. Je commençais à paniquer quand Linda m'a pris par le bras pour me sortir de là. J'avais eu la peur de ma vie et je ne suis jamais retournée sur ce radeau.

Une autre fois on est retourné au Moose Lake pour le pique-nique de l'été. Il y avait plein d'activités pour tout le monde. Ma cousine Linda et moi on a décidé d'y participer. Linda avait choisi de grimper un poteau de fer qui avait été graissé avec de la vaseline. Le but était de grimper le poteau pour aller chercher une piastre sur le dessus du poteau. Elle s'est retrouvée avec les jambes et les bras pleins de vaseline mais pas de piastre. Pour ma part, j'avais décidé de participer au concours de tartes aux bleuets. Il fallait s'asseoir, mettre nos mains dans le dos et manger la tarte aux bleuets qui était en avant de nous autres. J'ai terminé avec la face toute

bleue sans gagner. J'ai couru dans le lac pour me laver au plus vite! C'est certain que je ne pouvais pas gagner, je venais de manger cinq hot-dogs avant la compétition. Toutefois la tarte était succulente même avec le ventre trop plein!

Un jour, on a eu la surprise de notre vie! Mon oncle Gérard avait décidé de nous amener à la mer à Hampton Beach qui est sur l'océan Atlantique. Tante Carmen avait préparé un gros pique-nique pour tout le monde. On considérait mon oncle Gérard riche parce qu'il était soudeur et il possédait un gros bloc appartements de trois étages qu'il avait acheté et rénové lui-même. Il y avait l'air climatisé dans la maison et il conduisait un convertible durant ses journées de congé. Pour se rendre à la mer, j'étais dans le décapotable de mon oncle Gérard avec papa, mais je ne me souviens plus des autres enfants. Le toit était ouvert car il faisait super beau! Pour une jeune fille de 13 ans, c'est un beau souvenir inoubliable! On a passé une superbe journée à se baigner dans la mer. Je pense qu'on a tous bien dormi ce soir-là. Depuis mon enfance, quand on allait visiter notre parenté aux USA, on allait souvent faire un tour à la mer. Quand on vient de l'Abitibi, c'est tout un événement!

Durant tout l'été, pendant que maman et papa travaillaient, c'est moi qui m'occupais des plus jeunes avec mon frère Claude qui m'aidait. J'avais 13 ans et Claude en avait 14. Je cuisinais aussi les repas et je faisais le ménage. On n'avait pas de laveuse et ni de sècheuse à la maison. Donc il fallait aller à la buanderie. Je me rappelle qu'un jour, je suis partie avec mon gros panier de linge pour aller faire le lavage. Pendant que j'étais là à surveiller ma laveuse, un couple de Portoricains est arrivé. La femme avait mis de l'argent dans la laveuse, mais ça ne marchait pas. Elle avait perdu son 25 cents. Le mari tout fâché a sorti un couteau et l'a mis sous le menton de sa femme en criant. Je ne sais pas si vous le savez, mais je suis sortie de la buanderie à toute vitesse pour retourner chez nous.



Quand maman est revenue du travail, je lui ai dit ce qui s'était passé et que le linge était encore là-bas. Elle est venue avec moi pour finir le lavage. J'avais eu tellement peur!

Quand on marchait sur la rue pour se rendre à l'école, on pouvait voir tous les Portoricains assis sur leur galerie pour nous regarder passer. Je n'aimais pas ça parce que souvent les gars sifflaient après nous autres. Pour dire bien franchement, les Noirs et les Portoricains me faisaient peur dans ce temps-là. N'oubliez-pas qu'en Abitibi tout le monde était blanc.

Un beau dimanche matin d'été, tante Germaine est arrivée chez nous pour venir nous chercher pour aller à l'église qui n'était pas très loin. La messe était en français dans cette église parce qu'il y avait beaucoup de francophones venus du Nouveau-Brunswick qui vivaient à Leominster. En arrivant chez nous, elle trouvait ça bizarre qu'il n'y avait pas de va-et-vient dans la maison. Aussitôt qu'elle est entrée, elle pouvait sentir le gaz propane. Un des boutons du poêle était ouvert et le gaz s'échappait par là. Le pilote faisait défaut. Elle a ouvert la porte extérieure et toutes les fenêtres pour éventer les pièces. Puis elle a fait le tour pour nous réveiller. Sans elle, on serait tous morts dans nos lits. À suivre.

La remise à l'eau sur la glace

Félix Goulet

Un des moyens pour préserver une belle qualité de pêche est la remise à l'eau des beaux spécimens. De toute façon, la réglementation nous oblige désormais à gracier les dorés de 47 centimètres et plus.

Plusieurs précautions sont nécessaires afin de donner le maximum de chance de survie au poisson gracié. Ce mois-ci dans ma chronique, je voudrais vous donner une bonne marche à suivre dans le but de réussir une belle remise à l'eau.

Premièrement, lorsque vous passez le poisson dans le trou et qu'il voit la lumière du jour, ne le déposez pas dans la neige. Comme le poisson porte une barrière de protection appelé limon, la neige s'y collera. Il sera alors inévitable qu'une partie de son limon sera perdue, rendant le poisson plus vulnérable à l'entrée de parasites ou de maladie, car le limon est la protection d'un poisson contre ces infections. Pour ce faire, quand vous apercevez la tête du poisson dans le trou, saisissez-le en entrant vos doigts directement sous l'opercule en évitant de toucher aux branchies. Une fois le poisson hors du trou, décrochez-le et remettez-le le plus rapidement possible dans le trou.

Ce qui m'amène à vous parler de la rapidité d'exécution. Moins le poisson passera de temps en dehors de l'eau, plus vous augmenterez ses chances de survie. C'est encore plus vrai en hiver, car ses yeux sont très fragiles au froid et, en peu de temps, ils peuvent geler. Donc, si vous décidez de prendre une photo, organisez-vous pour avoir votre appareil en main. Si vous devez attendre votre partenaire, placez la tête du poisson dans le trou. Ce geste lui permettra de respirer, car ces branchies sont sous l'eau, et empêchera le froid de geler ses yeux. Une fois prêt pour la photo, retirez-le de l'eau, prenez le cliché rapidement et retournez le poisson tête première dans le trou.



Parlons maintenant de l'équipement nécessaire afin d'être efficace. Pour ma part, j'ai tout ce dont j'ai besoin sur moi. J'ai une pince à bec long pour décrocher un hameçon coincé trop profondément. J'ai aussi des ciseaux qui me permettront de couper le fil si la même situation se présente. Oui vous avez bien lu, si vous craignez de blesser le poisson en tentant de le décrocher, coupez tout simplement le fil. Ses chances de survie seront plus grandes en laissant l'hameçon en place. Le poisson peut produire une enzyme qui désintègrera le métal de l'hameçon et s'en débarrassera.

J'ai aussi sur moi un ruban à mesurer. Ce ruban me permettra de prendre une mesure rapide du poisson. Vous pourrez prendre sa longueur totale et en plus la circonférence de son ventre. Mais pourquoi donc? Il existe des formules de calcul pour évaluer le poids d'un poisson en y insérant ces deux mesures. Chez le brochet par exemple on y va comme ceci. Vous multipliez la longueur par sa circonférence au carré et vous divisez par 900. Pour le doré, vous avez seulement besoin de sa longueur que vous multipliez trois fois et divisez par 2700. Exemple $27 \times 27 \times 27 / 2700 = 7,29$ livres. Mais pourquoi utiliser de telles formules? Le fait de peser un poisson avec une balance augmente les risques de le blesser. Avec les formules plus haut mentionnées, vous aurez un poids vraiment très près de la réalité tout en diminuant les manipulations.

Vous avez maintenant quelques pistes pour assurer une meilleure survie à vos prises. Je vous encourage à faire la remise à l'eau, non pas seulement pour des gros poissons. Il en sera de même pour les petits spécimens. Pensez aux générations futures; si on veut qu'elles deviennent accrocs à ce beau sport, il devra rester du poisson dans nos lacs. Bonne pêche!



Tania Rancourt, de Sainte-Germaine-Boulé, et Jean-François Aubin, de Rouyn-Noranda

Ils ont traversé le lac Abitibi en ski en moins de 48 heures

Jean-Pierre Robichaud

Tania Rancourt, de Sainte-Germaine-Boulé, et **Jean-François Aubin**, de Rouyn-Noranda, ont franchi les 85 kilomètres séparant Eades, en Ontario, et Palmarolle en un temps record de deux jours (46 heures, 27 minutes) et en maintenant une cadence de près de cinq kilomètres par heure.

Les deux skieurs qui en étaient à leur première traversée du lac ont quitté Eades dimanche, un peu avant midi le 5 février, attelés à leur traineau et ont piqué leur tente à deux kilomètres du Narrow. Lundi, ils ont atteint les Iles Black. Vers 3 h mardi matin, ne dormant plus, ils décident de lever le camp et de se mettre en route pour les 25 derniers kilomètres. Partis à 4 h, ils ont skié à la lampe frontale jusqu'au lever du jour et ont rallié la plage Rotary un peu avant 10 h, en ayant maintenu une moyenne de quatre kilomètres par heure.

« JF, je le comprends pas... il force pas et il « boule » tout ce qui se trouve devant lui tout en prenant ses azimuts et en mangeant des bonbons au gingembre », raconte Tania, impressionnée par son partenaire de course.

Après avoir déposé Tania à la plage Rotary de Palmarolle, Jean-François, une véritable machine à avaler les kilomètres, a décidé de poursuivre jusqu'à La Sarre, sans son traineau, totalisant une quarantaine de kilomètres dans sa journée.

Selon Tania, étant à ses premières expériences en camping d'hiver, cette traversée du lac fut une course folle qui s'est conclue dans le blizzard pour les 10 derniers kilomètres.



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

DÉPÔT DIRECT – UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus, inscrivez-vous au **dépôt direct**!

SERVICES EN LIGNE ET À DISTANCE

Saviez-vous que vous pouvez gérer vos finances de façon autonome, sans même quitter votre salon? Nous restons près de vous, même à distance!

Découvrez comment faire vos opérations financières en toute sécurité, dans le confort de votre foyer en visitant le :

<https://www.desjardins.com/particuliers/services-en-ligne-a-distance/index.jsp#en-ligne>

JEUNES TRAVAILLEURS

Vous débutez sur le marché du travail et vous avez des projets plein la tête. Votre réalité est unique et nous la comprenons. C'est pourquoi nous vous offrons des produits et des services qui vous permettront d'entreprendre tous vos rêves.

Pour en savoir plus, visitez :

<https://www.desjardins.com/particuliers/vous-etes/jeunes-travailleurs/index.jsp>

ACCOMPAGNEMENT MEMBRE

Nous avons à cœur l'intérêt de nos membres et de nos clients. C'est pourquoi la Protection Desjardins a été mise en place. Elle offre des mesures de protection pour TOUS les membres et clients.

Votre protection. Notre priorité.

Pour en savoir plus, visitez :

<https://www.desjardins.com/securite/protection-desjardins/index.jsp>



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest